

Non au site Seveso Kuehne-Nagel à Cesson / Savigny-le-Temple

**Pétition présentée par l'Association de Défense des Intérêts des Riverains
de la ZAC du Bois des Saints-Pères**

Depuis 2002, l'entrepôt logistique Kuehne-Nagel situé entre Cesson et Savigny le Temple, est classé SEVESO Seuil Haut. Sur ce site sont stockées de grandes quantités de produits dangereux agro pharmaceutiques, engrais, en plein milieu d'une zone urbanisée, à quelques centaines de mètres des écoles Saint Paul (Cesson) et Sidonie Talabot (Savigny).

Un Plan particulier d'intervention pour l'organisation des secours a été établi seulement en avril 2008 par la préfecture de Seine et Marne. Seuls les habitants situés dans le périmètre prévu de confinement (487 mètres) ont reçu une information de la part de l'exploitant. Les autres habitants des quartiers voisins n'ont reçu aucune consigne.

En avril 2009, avec beaucoup de retard, un Plan de prévention des risques technologiques a été prescrit par le préfet de Seine et Marne. De ce fait, plusieurs dizaines d'habitations proches se sont trouvées brutalement sous le coup d'une servitude d'urbanisme spécifique, sans que les riverains soient informés auparavant.

Les habitants riverains signataires de cette pétition n'acceptent pas d'être mis devant le fait accompli. Ils déclarent leur opposition au maintien d'un site SEVESO au milieu d'une zone urbanisée.

Ils demandent :

- que l'information sur les mesures de sécurité et servitudes d'urbanisme soit faite auprès de tous les habitants de façon complète et totalement transparente par l'entreprise, les communes et la préfecture.
- que l'entreprise Kuehne-Nagel modifie l'activité du site afin de déplacer vers une autre de ses unités celles qui sont à l'origine du classement actuel.

| Nom | Prénom | Rue | Commune | Signature |
|------------|---------------|------------|----------------|------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Pétitions à retourner ou à déposer à la Mairie de Cesson, 8 route de St-Leu, 77 240 CESSON

Ou à adresser aux associations :

- ADIR, 16 bis rue Raymond Eglin, 77176 Savigny-le-Temple
- Développement Durable Notre Avenir, 10 rue du Verger 77240 CESSON
- Association de Défense de l'Environnement de Sénart 14 rue de la Fontaine 77240 CESSON



Cesson, le lundi 20 juillet 2009

Cabinet du Maire :
DB/87/2009

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, le territoire de notre commune est concerné par la présence, à sa lisière, de l'entrepôt logistique Kuehne-Nagel, site classé « Seveso » seuil haut en raison du type et des quantités de produits potentiellement dangereux qu'il stocke.

Comme la plupart d'entre vous, ce n'est que très récemment que la nouvelle équipe municipale a pu prendre pleinement conscience des risques liés à ce site et des contraintes qu'il induit. L'urbanisation intensive des abords de ce site, lancée en toute connaissance de cause par l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart et l'équipe municipale précédente, nous place aujourd'hui dans une situation insoutenable.

La position de la Ville dans ce dossier est claire : nous dénonçons vigoureusement l'absurdité et l'incohérence qui a conduit à l'émergence de ce site dangereux au beau milieu des habitations, nous refusons la poursuite de l'urbanisation à proximité du site dans ces conditions, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, aux côtés des associations de riverains et de défense de l'environnement, pour que la dangerosité de ce site soit réduite, ou mieux, anéantie.

Pour obtenir gain de cause, nous avons besoin d'une mobilisation citoyenne forte. Le Préfet et l'entreprise ne changeront de position que si les habitants manifestent massivement leur désaccord. C'est pour cela que je vous invite à signer la pétition ci-jointe, lancée par l'Association de Défense des Intérêts des Riverains du Bois des Saints-Pères et soutenue par d'autres associations de Sénart, et à vous joindre à toute initiative prise par la Ville ou les associations dans cette affaire.

A travers le dossier joint à ce Cesson-Infos d'été, nous avons souhaité par ailleurs vous donner le maximum d'informations, en toute transparence, sur ce site, sa nature, les conséquences de sa présence à la lisière de Cesson, et les mesures de sécurité.

Soyez assurés de la volonté sans faille de mes élus et de moi-même de défendre vos intérêts dans ce dossier.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseiller Régional,

Jean-Marc BRULE